

Rapport général SOCIPRODD

2022

Mot du président de la SOCIPRODD

Nous avons commencé l'an dernier avec un plan d'action ambitieux pour conquérir l'univers humanitaire et gagner en notoriété. Ce plan d'orientation stratégique engagé, en 2020 devra courir jusqu'à la stabilisation de l'organisation. Il est issu d'une réflexion collaborative impliquant l'équipe et l'assemblée générale. Il repose sur quatre axes principaux : Renforcer la pertinence de notre mission sociale en innovant dans nos activités et notre stratégie de partenariat, Communiquer de façon claire, lisible et engagée pour défendre notre mission sociale,

Nous ouvrir à de nouvelles sources de financement en renouvelant notre offre et en ciblant des publics diversifiés, Moderniser et rationaliser notre organisation et notre mode de fonctionnement pour gagner en efficience au service de notre mission sociale. Ce plan traduit une volonté forte ; nous y investissons des moyens significatifs (temps, matériels et finances). Si les premiers résultats sont encourageants, les années à venir seront décisives pour notre association, en fonction de la dynamique que nous saurons maintenir et développer. Je vous remercie encore une fois pour votre confiance, votre engagement et votre fidélité au service de la société.

Job APIEYIE



Introduction

L'année 2022 a été marquée par de nombreuses réalisations au sein de notre organisation. Entre sacrifices et détermination, nous nous sommes investis pour la construction de ce vaste chantier humanitaire. La marche n'a pas été du tout facile, mais la volonté de voir grandir la structure, qui anime notre équipe a permis d'obtenir des résultats formidables. Le travail de l'année 2022 a été entièrement axé sur les réfugiés en continuité avec le plan d'action de l'année 2021. Nos premiers contacts avec cette cible ont été possibles avec le projet dit : « projet d'optimisation de l'encadrement juridique des réfugiés au Cameroun ». Projet qui vise à enseigner aux réfugiés vivant au Cameroun les lois du pays d'accueil.

Ce projet a été conçu au regard des difficultés d'ordre juridique que rencontrent les réfugiés dans leur quotidien au Cameroun. Ces difficultés qui sont renforcées par leur ignorance des lois locales. Grâce à ce projet, nous avons entrepris de vastes campagnes d'éducation et de sensibilisation des réfugiés sur les questions

juridiques et mis sur pied un numéro vert à travers lequel ils peuvent désormais apprendre les lois du pays hôte sans se déplacer et sans dépenser de l'argent.

Le choix porté sur la cible (réfugié) a été animé par notre volonté d'innover et de devenir une organisation partenaire de mise en œuvre pour le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et celui porté sur les femmes réfugiées découle de notre ambition à être partenaire d'exécution d'ONU FEMME.

Contre vents et marées, en continuant tout de même avec nos campagnes d'éducation juridique des réfugiés dans la ville de Douala en 2022, nous nous sommes battus à démarrer quelques projets majeurs inscrits dans notre cahier de charge : « le projet d'autonomisation des femmes réfugiées via l'élevage de l'escargot géant d'Afrique et la commercialisation de ses produits dérivés ».

Ce projet a la particularité de permettre aux réfugiés de commercialiser leurs produits sous une marque qui leur est propre et qui permettra de les identifier sur le marché. Il s'agit des produits de la marque « CRCC ». Le sigle CRCC (Comité des Réfugiés dans les Communes au Cameroun) découle de la politique du HCR qui, suivant le principe de la décentralisation au Cameroun a bien voulu répartir les réfugiés par commune au Cameroun au sein d'une association portant ce nom.

Cette politique a été mise sur pied pour favoriser l'inclusion et l'autonomisation des réfugiés au Cameroun dans un contexte où les récentes crises dans le monde ont contribué à la baisse des fonds d'aide humanitaire. Les organisations humanitaires sont ainsi amenées à opter pour la mise sur pied des politiques visant à autonomiser les couches nécessiteuses afin de limiter leur dépendance vis-à-vis des aides humanitaires.

C'est d'ailleurs avec la volonté d'accompagner les réfugiés vers leur autonomisation que nous avons lancé le projet « d'autonomisation des femmes réfugiées via la culture et la commercialisation du thé à la menthe ». Les deux projets suscités ont la particularité que leurs différents produits seront commercialisés sous la marque CRCC (Thé CRCC à la menthe, le savon CRCC à la bave d'escargot, le gel CRCC à la bave d'escargot).

Nous avons par la suite consacré notre travail à l'organisation de la FONAREPEV (Foire Nationale des Réfugiés et autres Personnes Vulnérables) qui visait à atteindre les objectifs suivants :

- **Favoriser l'intégration ou l'inclusion des personnes vulnérables.**
- **Promouvoir la personne vulnérable pour une meilleure connaissance de son statut et des textes de lois qui lui sont consacrés.**
- **Promouvoir les activités sportives, culturelles et de divertissement entre les personnes vulnérables et les personnes non vulnérables.**
- **Favoriser l'autonomisation des couches nécessiteuses.**
- **Création des opportunités commerciales et d'affaires par l'exposition des produits, projets et talents pendant les foires et sur la plate-forme digitale.**
- **Création des opportunités d'emploi à travers la promotion des compétences et talents des personnes vulnérables pendant les foires et sur la plate-forme digitale.**
- **Formation et renforcement des capacités des personnes vulnérables pendant et après les foires et sur la plate-forme digitale FONAREPEV.**

Il n'existait pas au Cameroun une plate-forme physique pouvant rassembler les associations locales qui œuvrent en faveur des personnes vulnérables et pouvant permettre aux cibles de les identifier pour une meilleure réponse humanitaire locale.

Parce que les personnes dites vulnérables n'ont pas les mêmes opportunités ou ne peuvent se saisir des opportunités au même titre que les personnes non vulnérables, il fallait donc créer pour elles une tribune d'expression devant permettre de les mettre davantage en exergue (sous les feux des projecteurs).

Parce que les personnes dites vulnérables n'ont pas les mêmes forces de vente que les personnes non vulnérables puisque leur statut et leur handicap ne favorisent pas la promotion et l'écoulement de leurs biens et services et que par conséquent les chances pour elles de se nourrir de leurs savoir-faire sont minces, il fallait donc créer pour elles une foire à la fois matérielle et digitale devant leur permettre de promouvoir et vendre leurs biens et services.

Voilà donc les raisons pour lesquelles nous avons pensé que les handicapés, les réfugiés, les orphelins, les femmes victimes de violence, les déplacés internes, les enfants de la rue, les personnes vivant avec des maladies rares... devraient avoir

une plate-forme d'expression à elles dédiée. Cette foire humanitaire première du genre au Cameroun a donc connu son lancement le 18 novembre 2022 au Club CAMTEL de Bepanda à Douala.

Œuvrer pour l'humanité reste la mission des personnes aux grands cœurs. Ces divers projets au travers de leur implémentation prouvent que la route est longue et jonchée de défis, mais le dénouement est salutaire et plein de joie. Il est bon ton, pour cette nouvelle année 2023, de redoubler de courage et de volonté afin de continuer l'œuvre que nous avons commencé.

Rappel du projet associatif





L'idée de mettre sur pied cette association vient du fait que la plupart des citoyens ignorent les lois. Alors qu'un adage populaire affirme que « nul n'est censé ignorer la loi », on a constaté que la majorité des citoyens sont toujours ignorants des lois et cela n'est pas sans conséquence sur les devoirs, les droits et les libertés. On constate que l'ignorance des lois favorise le non-respect de celles-ci et entraîne la violation des droits humains et des libertés. On s'est donc constitué en une association pour promouvoir l'éducation juridique à l'ensemble des populations.

À côté de cela, nous avons constaté que certains, même en connaissant leurs droits, ne peuvent se défendre au regard de leur statut social... Nous avons donc connu un prolongement dans la défense des droits surtout ceux des personnes vulnérables et parce que ces personnes vulnérables sont pour la plupart nécessiteuses (manque de ressources nécessaires pour leur survie), nous nous sommes donné la mission de leur apporter du soutien et cela ne reste possible que dans une société juste et équitable d'où notre mission de promotion de bonne gouvernance.

Notre vision

La SOCIPRODD rêve d'un monde où tout individu connaît un minimum de lois nécessaires pour son épanouissement social et où tout être humain peut se prendre en charge lui-même.

Nos missions

- Promouvoir l'éducation juridique,
- Promouvoir la bonne gouvernance,
- Défendre les droits humains et les libertés en particulier ceux des personnes vulnérables,
- Promouvoir l'égalité de genre et aider les couches sociales vulnérables.

Nos stratégies

- Pour l'atteinte de ses objectifs, la SOCIPRODD œuvre à travers :
- Des campagnes d'éducation au juridique
- Des formations sur le droit
- Des plaidoyers
- Des foires
- Des donations, etc.

Nos ressources financières

- Frais d'adhésion
- Cotisation des membres
- Sponsors
- Mécènes
- Bailleurs de fonds

L'organigramme

- Assemblée générale
- Bureau exécutif
- Secrétariat permanent
- Antennes régionales
- Antennes diaspora

Typologies de membres

- Membres fondateurs
- Membres d'honneurs
- Membres exécutifs
- Membres actifs
- Membres passifs ou sympathisants

Les activités de l'année

Les activités menées au courant de l'année 2022 portaient à la fois sur l'intégration et l'autonomisation des personnes réfugiées et autres personnes vulnérables.

Les questions d'intégration et d'autonomisation des réfugiés sont devenues une préoccupation majeure aussi bien pour les gouvernements des pays d'accueil que pour les organisations humanitaires. En effet, les nombreuses crises récentes (sanitaires et économiques) ont affecté considérablement les bailleurs de fonds et entraîné la baisse des fonds d'aide humanitaire dans le monde.

Ceci a pour incidence la réorientation des politiques des divers organismes sociaux et humanitaires qui doivent désormais travailler dans le sens de l'autonomisation des couches nécessiteuses afin de réduire leur dépendance vis-à-vis des aides humanitaires.

Cette autonomisation ne saurait se faire sans une réelle intégration de ceux-ci dans les différentes communautés hôtes. Cette intégration passe donc par la connaissance des textes de loi et règlements régissant les communautés d'accueil d'où notre projet d'optimisation de l'encadrement juridique des réfugiés urbains lancé depuis 2021.

Ainsi donc si d'une part il faut autonomiser au travers des AGR (Activités Génératrices de Revenus), d'autre part il faut intégrer au travers des séances de sensibilisation et autres activités de groupe.

Nous avons donc orienté nos activités vers une cible qui au cours de l'année a grandi pour devenir aujourd'hui tout un réseau. En début d'année nos activités étaient principalement axées sur les réfugiés, personnes vulnérables, mais par la suite, nous nous sommes étendus sur d'autres catégories des personnes vulnérables notamment les handicapés, les veuves, les enfants de la rue, les orphelins, les femmes victimes de violence, etc.

Les nouvelles politiques d'intégration et d'autonomisation mises sur pied par l'organisation en charge des réfugiés dans le monde (**l'UNHCR-Cameroun**) s'alignent sur le principe de décentralisation au Cameroun et visent

à réunir les réfugiés par commune, sortant ainsi de l'ancien système qui les réunissait par communauté. Ils sont donc désormais repartis par communes d'où la création des « Comités des Réfugiés dans les Communes au Cameroun » en abrégé « CRCC ».

C'est donc dans l'optique d'accompagner le HCR dans la mise en œuvre de ces politiques que la SOCIPRODD a mis sur pied le programme « d'optimisation de l'encadrement juridique des réfugiés de la ville de Douala » afin que le réfugié et le demandeur d'asile connaissent les lois du pays qui les accueille, gage de leur intégration.

Le contact avec la cible nous a permis de mesurer l'étendue des difficultés d'ordre socio-économique qu'elle vit et c'est à partir de cette considération que nous avons lancé le vendredi 14 janvier 2022 notre second programme, porté sur la femme et la jeune fille réfugiées, relatif à leur autonomisation. Ce projet est nommé « programme d'autonomisation des femmes réfugiées à partir des **AGR (Activités Génératrices de Revenus)** ».

En effet, prendre soin du réfugié et du demandeur d'asile qui jusqu'ici éprouvent d'énormes difficultés à joindre les deux bouts et à être une personne capable de se prendre en charge et de s'identifier aux communautés locales est une nécessité pour la cohésion sociale.

Les objectifs de ces activités

Objectif global

L'objectif global de ces activités d'autonomisation et d'intégration est d'apporter notre soutien aux réfugiés et autres personnes vulnérables et plus particulièrement les femmes à travers les formations et accompagnements aux AGR afin d'améliorer leur condition socio-économique.

Objectifs spécifiques

La formation des réfugiées et autres personnes vulnérables dans divers AGR ;
Accompagnement des réfugiés et autres personnes vulnérables formées dans

l'élaboration et l'implémentation de leurs microprojets ;
Accompagnement de la cible dans l'écoulement de leurs produits et services à travers la création des partenariats commerciaux et l'organisation d'une foire.
Organiser les activités visant l'intégration des cibles.

Démarche

En clair, il sera question dans un premier temps de :
Établir les réels besoins en encadrement des réfugiées et autres personnes vulnérables;
Répartir les cibles retenues en fonction du type de formation/accompagnement qu'on peut leur offrir ;
Sensibiliser les populations sur les méfaits de la xénophobie dans le but de faciliter leur intégration.

Impact

Ce programme d'autonomisation aura un grand impact dans la vie des réfugiés et sur les populations locales. Plusieurs réfugiées seront intégrées dans les communautés grâce aux formations et accompagnements qu'elles recevront dans le cadre d'une vaste série de projets mis sur pied par la SOCIPRODD.

Nos actions visent également à contribuer à l'atteinte des ODD (Objectifs du Développement Durable), notamment les objectifs : 1. Lutter contre la pauvreté, 2. Lutte contre la faim, 8. Accès à des emplois décent, 10. Réduction des inégalités 11. Villes et communautés durables, 12. Consommation et production responsables, 13. Lutte contre le changement climatique, 16. Justice et paix.

Activités d'intégration

En 2022, nous avons tout d'abord voulu donner une valeur aux réfugiés et favoriser leur intégration, raison pour laquelle, nous avons tenu à ce que les produits par eux fabriqués portent un nom. Le nom permettra de les faire connaître, ainsi que leur savoir-faire et les faire accepter par la communauté hôte.

Le nom choisi pour leur produit est le sigle même de l'association dans laquelle ils sont regroupés : CRCC (Comité des Réfugiés dans les communes au Cameroun).

Aujourd'hui on a pu donner à certains produits fabriqués par les réfugiés un nom grâce au HCR. Il ne reste plus que des financements pour développer ces projets. Voir images suivantes.

GEL CRCC : gel gommant à la bave d'escargot. Il redonne de l'élasticité à la peau et de l'éclat au teint.



Thé CRCC : Thé à la menthe végétale avec des vertus relaxantes et thérapeutiques. Élimine les toxines du sang.



SAVON CRCC : savon à la bave d'escargot. Il élimine les impuretés de la peau, ralentit le vieillissement cellulaire et redonne de l'éclat au teint.



Avec cette approche d'intégration, le réfugié est identifié comme « acteur majeur de la croissance économique du pays hôte » et peut jouir d'une certaine crédibilité gage de son intégration. Avec une marque propre aux réfugiés sur le marché, les communautés hôtes ne les verront plus comme des mendiants, mais comme ceux-là qui participent au même titre que les nationaux au développement de l'économie. Le réfugié pourra ainsi se prévaloir aisément de ses droits inscrits dans les textes nationaux et internationaux.

(Activité 1) Projet d'assurance décès pour les réfugiés urbains vivant au Cameroun.



Sur le chemin de sa relation avec ces réfugiés urbains, la SOCIPRODD n'a pas pu rester indifférente à la précarité un peu plus saisissante dans laquelle se

retrouvent ces communautés déjà vulnérables, lorsque surviennent des cas de décès de leurs concitoyens.

La réalité va des inhumations clandestines aux situations où des corps sont parfois abandonnés dans des morgues. Les réfugiés de la ville de Douala nous rapportent que les fonds octroyés autrefois par le HCR pour inhumer leurs morts n'existent plus. Cela est sans doute dû à la rareté des fonds d'aide humanitaire découlant des nombreuses crises récentes dans le monde.

La SOCIPRODD est entrée en pourparlers avec SANLAM Assurance Life afin qu'elle puisse élaborer une assurance décès pour réfugiés. Les cotations de cette assurance sont donc conçues en tenant compte du caractère vulnérable du réfugié. Reste maintenant à la SOCIPRODD d'amener les réfugiés à souscrire à ces assurances et à rechercher des bailleurs de fonds pouvant verser pour eux des cotisations d'assurance.

On a pu obtenir pour les réfugiés ceci

Cotations décès toutes causes	
Nombre d'assurés (réfugiés)	1000
Taux de prime décès	0.85%
OPTION 1 : capital garanti par personne	
Prime par personne	2 550
Prime global net TVA	2 550 000
OPTION 2 : capital garanti par personne	
Prime par personne	4 250
Prime global net TVA	4 250 000
OPTION 3 : capital garanti par personne	
Prime par personne	6 375
Prime global net TVA	6 375 000
OPTION 4 : capital garanti par personne	
Prime par personne	8 500
Prime global net TVA	8 500 000

Activités d'autonomisation

Les activités d'autonomisation encore appelées « Activités Génératrices de Revenus » (AGR) sont celles-là qui, au travers de formations pratiques, permettent

de rendre la cible financièrement indépendante. Au cours de l'année, nous avons mis sur pieds plusieurs projets portés vers cet objectif.

(Activité 2) Projet d'autonomisation de femmes réfugiées de douala via l'élevage de l'escargot géant d'afrique

Ce sont donc 38 femmes au total et 05 hommes qui ont bénéficié le vendredi 14 janvier 2022 de la première phase de la formation à l'élevage de l'escargot géant d'Afrique.

Il était question dans cette phase, d'expliquer aux femmes réfugiées participantes, le bien fondée du projet afin de stimuler leur implication.

Ensuite, leur démontrer de façon plus pratique que l'élevage de l'escargot n'est que le point de départ d'une grande chaine vers l'indépendance économique par la transformation des dérivés à l'instar de la bave et de la coquille d'escargot utilisé dans la fabrication des produits cosmétiques d'où la formation suivante qui portait sur la formation des femmes réfugiées à la fabrication du savon et du gel avec la bave et la coquille d'escargot.



(Activité 3) Formation des femmes réfugiées à la fabrication du savon et du gel avec la bave et coquille d'escargot

Ce projet est la suite du projet de formation des femmes réfugiées à l'élevage de l'escargot géant d'Afrique. C'est d'ailleurs avec émerveillement qu'elles ont participé à la fabrication sur place du gel et du savon de toilette enrichis à la bave et à la coquille d'escargot.

Une phase où on a pu mesurer leur attention, plusieurs d'entre elles participant à la phase d'extraction de la bave sans faire mourir l'animal et la phase de transformation (dosage des intrants et ingrédients de fabrication) du savon de toilette bio.

Nous avons pensé qu'il est utile de les former en même temps sur la fabrication du savon et du gel à la bave d'escargot parce que ce sont des produits qui sont fortement demandés sur le marché et qui ne nécessitent pas un gros capital pour le démarrage.

Désormais ces femmes sont prêtes à ouvrir leur propre unité d'élevage d'escargot et aussi à fabriquer du savon et gel à la bave d'escargot.



(Activité 4) Le projet d'autonomisation des femmes réfugiées via la culture et la transformation de la menthe en thé

Après la précédente session de formation de l'élevage de l'escargot géant d'Afrique en vue de la mise sur pied d'une unité de fabrication de produits cosmétiques savon et gel de douche à base de la bave d'escargot, session qui ciblait principalement la jeune femme réfugiée, la SOCIPRODD a lancé une autre formation qui consistait en la culture et la commercialisation de la menthe verte sous forme de « thé » et qui vise une fois de plus la femme réfugiée dans la tranche d'âge comprise entre 45 et 60 ans.





Et comme il est de tradition dans les relations de la SOCIPRODD avec les réfugiées depuis le début, elles ont été nombreuses à répondre présentes. 18 femmes au total ont suivi avec brio cette formation conduite par le Dr Beaujeanot YONTA spécialiste de la culture de la menthe.

Tout d'abord, il a fait découvrir aux participants les vertus thérapeutiques de cette plante aromatique pour dégager les mobiles du choix porté sur elle, ensuite il a évoqué sa facilité de culture avant de passer à la phase de la transformation. Il a précisé que la culture de la menthe ne nécessite pas un grand espace. Elle peut se faire sur des étales dans des pots de terre. Il a présenté la semence et montré comment la faire germer et l'entretenir jusqu'à la récolte.

Il faut dire que l'objectif visé par la SOCIPRODD est de mettre la femme réfugiée sur toute la chaîne de production (culture, transformation et commercialisation).

Le produit final sera conditionné dans des infusettes individuelles puis dans des emballages en carton.

Et pour donner du goût de la session de formation, une dégustation s'est faite sur place et les apprenantes ont ainsi été enveloppées par la senteur aromatique, la saveur douce et apaisante de la menthe bio dont elles seront très bientôt les actrices de la culture et la commercialisation dans divers rayons et espaces commerciaux.





(Activité 5) Formation des femmes réfugiées sur la fabrication des emballages bio dégradables

Après l'étape de la formation sur la culture de la menthe, on est passé à l'étape de la transformation et du conditionnement.

La transformation de la menthe sous la forme de thé est très facile. Il suffit de disposer d'un lieu d'exposition pour sécher convenablement les feuilles récoltées ensuite les écraser avant de les ensacher dans des infusettes. Le formateur a précisé que le respect des règles d'hygiène et de production des aliments destinés à la consommation humaine reste une exigence légale auxquelles tout producteur de thé doit se soumettre.

Au cours de cette séance d'apprentissage, chacune des participantes, munie de son matériel (mis à disposition par la SOCIPRODD) à savoir : papier ordinaire en substitution du papier kraft utilisé dans la réalisation finale, colle à bois, stylo ou crayon sans oublier des traceuses pour s'assurer de la précision des plis à effectuer, s'est appliquée à procéder étape par étape à la coupe, la colle et l'assemblage des bouts de papier pour se retrouver avec émerveillement, tenant

entre les mains un spécimen presque parfait du shopping bag prêt à recevoir les infusettes.





(Activité 6) Éducation juridique des réfugiés urbains

Dans l'optique d'apporter notre soutien aux réfugiés et au HCR, nous avons lancé en 2021 un projet visant à optimiser l'encadrement juridique des réfugiés en vue de leur intégration au Cameroun. Ce projet dénommé projet d'optimisation de l'encadrement juridique des réfugiés en vue de leur intégration est né du constat fait sur les nombreuses difficultés rencontrées par les réfugiés dans les cités urbaines du Cameroun.

Difficultés liées à leur statut ils sont à tout moment stigmatisés ou confrontés à des problèmes dont ils sont ou non parfois la cause. Ce qui les frustre davantage et rend leur séjour de moins en moins agréable en terre d'accueil. C'est en étudiant profondément les facteurs apparaissant comme des freins à l'intégration des réfugiés que nous sommes arrivés à la conclusion suivant laquelle, l'éducation sur les lois du pays qui les accueille est le premier outil de base de protection des réfugiés. L'éducation étant un moyen de prévention, il devient impératif d'intégrer l'éducation juridique dans les outils de protection des droits des réfugiés.

C'est dans cet ordre d'idée que nous avons organisé au courant de l'année des séances d'éducation au juridique des réfugiés de la ville de Douala afin de leur permettre de connaître les lois du pays d'accueil et de vivre suivant la réglementation.





Activités d'intégration et d'autonomisation

Au cours de l'année, une de nos activités s'est voulue d'une envergure telle qu'elle avait pour objectif à la fois d'intégrer les réfugiés et autres personnes vulnérables dans les communautés dans lesquelles ils vivent, mais aussi, et surtout de les

autonomiser financièrement. Cette activité était la Foire des Réfugiés et autres Personnes Vulnérables (FONAREPEV).

(Activité 7) Projet d'inclusion et d'autonomisation des réfugiés et autres personnes vulnérables via la foire humanitaire (fonarepev)

Les nombreuses crises récentes (politiques, sanitaires, et économiques) dans le monde ont affecté considérablement les bailleurs de fonds et entraîné la baisse des fonds d'aide humanitaire destinés aux personnes nécessiteuses. Au Cameroun, ces mêmes crises ont favorisé l'augmentation des prix des produits de première nécessité et aggravé la situation déjà précaire des personnes vulnérables.



Les associations, les ONG, les organismes internationaux et l'ensemble des donateurs ont été affectés et continuent d'ailleurs de l'être. La rareté des ressources va affecter à la fois ces couches nécessiteuses et aussi l'ensemble des communautés puisque le manque de moyens de subsistance peut amener les migrants vulnérables (réfugiés, demandeurs d'asile, déplacés internes) et les autres personnes nécessiteuses à se révolter contre leur milieu de vie en posant de ce fait des actes répréhensibles (vols, violences, crimes, destruction...) ce qui pourra créer de nouveaux foyers de tensions et mettre en mal la paix sociale.

Pour essayer de prévenir toutes autres crises découlant de la baisse des fonds d'aide humanitaire, l'État du Cameroun et les organisations internationales opérant sur son territoire ont mis sur pied des politiques visant à favoriser l'inclusion et l'autonomisation des couches nécessiteuses afin de réduire leur dépendance vis-à-vis des aides humanitaires.

Ces politiques d'autonomisation visent à favoriser l'inclusion socio-économique des personnes vulnérables au Cameroun par la promotion de leur savoir-faire afin de leur permettre de se prendre en charge elles-mêmes.





Les ressources humaines

Le personnel

La SOCIPRODD dispose d'un personnel permanent :

APIEYIE	Job	(Directeur	Exécutif)
GUIBANG	ALESSANDRA	(Assistante	de direction)
MAFO	Géraldine	(Directrice	de la communication)
Dr YONTA Beaujeanot (Secrétaire général)			

Les formations

La première formation était celle organisée par OCHA (Office of Coordination of Humanitarians Affairs) sur le module projets. Une formation destinée à apprendre aux organisations humanitaires comment soumettre son projet dans la base "HPC projects modules" pour les plans de réponse humanitaire.

La deuxième formation toujours organisée par OCHA le 09 août 2022 portait sur la note conceptuelle et le partenariat avec les Nations Unies. Il s'agissait de montrer aux participants comment concevoir une note conceptuelle ainsi que les documents nécessaires pour être enregistré comme partenaire sur la plate-forme des Nations Unies.

La troisième formation encore organisée par OCHA, le 22 décembre 2022 à Douala portait sur la protection contre l'exploitation, les abus sexuels et le harcèlement sexuel. Il s'agissait de former les participants sur les principes de bonne conduite des agents humanitaires.

Les recrutements

Au courant de l'année, nous avons recruté de nouveaux membres, certains comme bénévoles. L'objectif étant d'atteindre un effectif de 500 membres à l'horizon 2025, indispensable à la réalisation des activités qui nécessitent un large déploiement et une main-d'œuvre massive.

Nos partenaires

MINREX

Mairie de Douala 5e

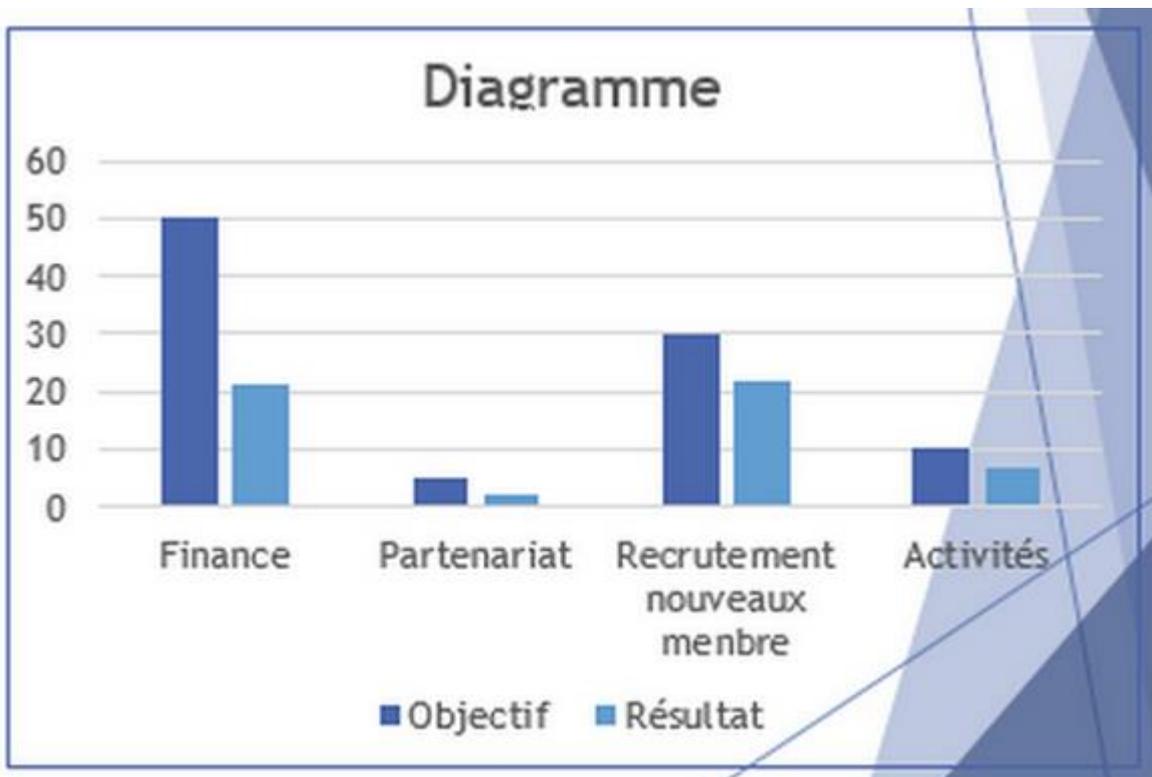
Ont collaboré avec nous pour cette année

COLLABORATION	QUALITE DE L'ACCOMPAGNEMENT	DESCRIPTION
MINAT	TECHNIQUE	Les services du gouverneur et de la préfecture du Littoral nous ont accompagnés dans la cadre de la réalisation de la FONAREPEV
MINREX	TECHNIQUE	L'antenne MINREX Douala nous a accompagnés dans la cadre de la réalisation du projet FONAREPEV
CHAMBRE DE COMMERCE	NATURE	04 CHAPITEAUX
MAIRIE DE LA VILLE	NATURE	Alimentation du site en électricité et toilettes mobiles (02 toilettes et 01 urinoir)
MAIRIE DLA 5e	MULTIFORME	Mobilisation de la cible
POLICE	TECHNIQUE	Sécurité du site
GENDARMERIE	TECHNIQUE	Sécurité de la cérémonie d'ouverture
Délégation Régionale MINCOM	TECHNIQUE	Couverture médiatique
Délégation Régionale MINAS	TECHNIQUE	Présence à la FONAREPEV
Délégation Régionale MINPROFF	TECHNIQUE	Présence à la FONAREPEV
Direction régionale du FNE	TECHNIQUE	Animation du stand de la Bourse de l'Emploi (insertion professionnelle des réfugiés et autres personnes vulnérables)

Résultats obtenus par rapport aux objectifs

ACTIVITES	OBJECTIFS	RESULTATS	POURCENTAGE DE REALISATION (%)
Financement	50 000 000		
Partenariat	5	2	40
Recrutement de nouveaux membres	30	22	73
Activités	10	6	60

Diagramme représentatif



Résultats obtenus par rapport aux activités

N°	ACTIVITÉS	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	HOMMES	FEMMES
1	Projet d'autonomisation de femmes réfugiées de Douala via l'élevage de l'escargot géant d'Afrique	43	5	38
2	Formation des femmes réfugiées à la fabrication du savon et du gel avec la bave et coquille d'escargot	43	5	38
3	Le projet d'autonomisation des femmes réfugiées via la culture et la transformation de la menthe en thé	22	4	18
4	Formation des femmes réfugiées sur la fabrication des emballages bio dégradables	22	4	18
5	Education juridique des réfugiés urbains	222	89	133
6	Projet d'inclusion et d'autonomisation des réfugiés et autres personnes vulnérables via la foire humanitaire (FONAREPEV)	100	28	72
7	Projet d'assurance décès pour les réfugiés urbains vivants au Cameroun	35	22	13

Difficultés rencontrées

La réalisation des diverses activités n'a pas été facile. Cela a été entièrement dû à l'insuffisance de nos ressources financières et l'implication de certains de nos membres.

Perspectives

L'objectif de l'année 2023 sera axé sur :

- La recherche des financements,
- La recherche des partenariats,
- Le recrutement des nouveaux membres,
- La continuité des projets démarrés en 2021 et 2022 et celles contenues dans le cahier de charge 2023.



Implémentation des politiques institutionnelles

L'UNHCR à travers son représentant FILIPPO GRANDI (Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés) a organisé en étroite collaboration avec les gouvernements de la République Centrafricaine, le gouvernement de la République du Cameroun, le 27 Avril 2022 à Yaoundé/Cameroun une conférence ministérielle régionale sur les solutions dans le cadre des déplacements forcés liés à la crise centrafricaine » avec pour objectif de trouver des solutions optimales pour l'amélioration des conditions de vie des réfugiés centrafricains et déplacés internes.

Lors de la conférence ministérielle, les gouvernements de la République du Cameroun, de la République centrafricaine, de la République Démocratique du Congo (RDC), de la République du Congo, de la République du Tchad, de la République du Soudan et de la République du Soudan du Sud, avec le soutien des

institutions régionales et internationales, ont résolu d'apporter des solutions durables aux plus de 700 000 réfugiés centrafricains et 600 000 déplacés internes en République Centrafricaine, dans l'une des crises la plus prolongées de la sous-région.

La SOCIPRODD entend donc accompagner cette initiative par la matérialisation de la résolution III de cette conférence portant sur la promotion de l'inclusion socio-économique, la résilience et l'autonomisation des réfugiés centrafricains et des communautés hôtes.

La FOANREPEV avait donc pour objectif de planter les jalons d'une matérialisation par la société civile de cette résolution.



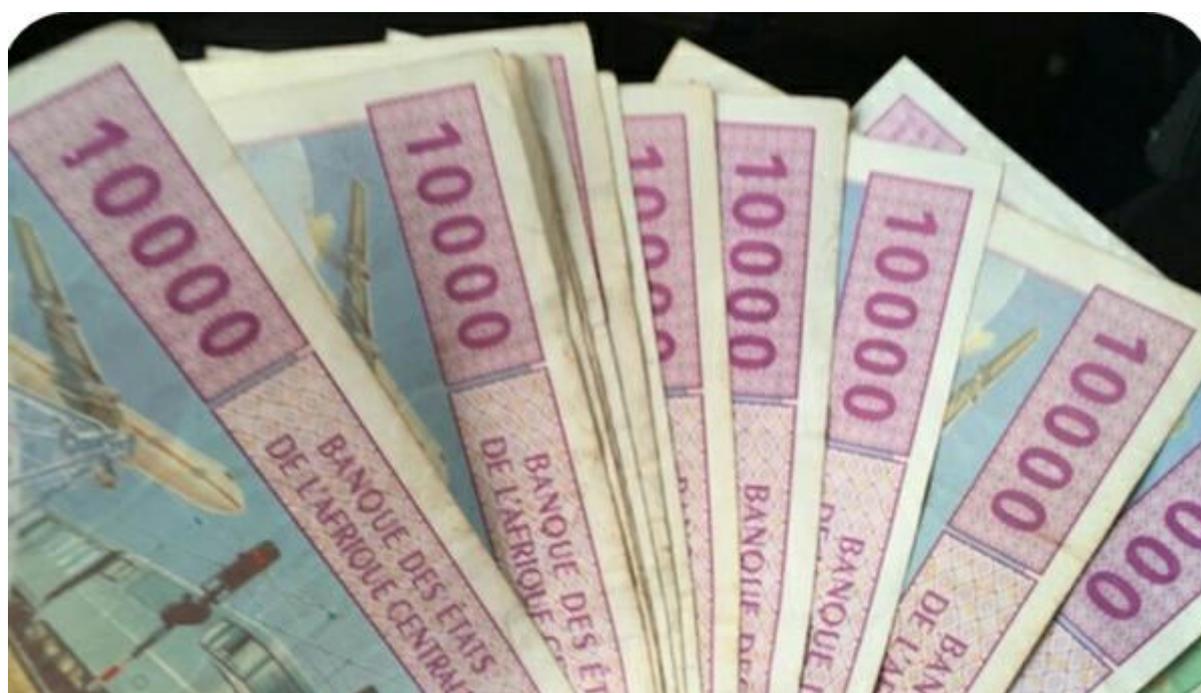
Prise en compte de l'aspect genre dans nos projets

Toutes les activités réalisées au courant de l'année 2022 ont pris en compte l'aspect genre (sexe, âge). Les femmes réfugiées ont été privilégiées dans nos activités à cause de leur vulnérabilité encore plus avancée que celle des hommes réfugiés.



Sexe	Hommes	157
	Femmes	330
Age	<ul style="list-style-type: none"> - La culture et la transformation de la menthe sous forme de thé est principalement portée par les femmes âgées de 45 à 60 ans - Le projet d'élevage , fabrication du savon et du gel à la bave d'escargot est porté par les femmes et les jeunes filles. 	

Rapport financier



PERIODE	ENTREES	ORIGINE DES FONDS	SORTIES	UTILISATIONS
JANVIER	150 000	Apports membres Cameroun	125 000	Charges de fonctionnement (loyer, électricité, eau)
	700 000	Apports partenaires	255 000	Formation des femmes réfugiées en élevage de l'escargot
			235 000	Formation des femmes réfugiées en fabrication du savon et gel à la bave d'escargot
			205 000	Paieement des indemnités de services aux personnels permanents
			30 000	Approvisionnement bureau
TOTAL JANVIER	850 000		850 000	

FEVRIER	500 000	Apports partenaires	500 000	Achat matériel roulant pour la structure : 01 moto
	100 000	Apports membres Cameroun	131 000	Charges de fonctionnement (loyer, électricité, eau)
	150 000	Apports membres diaspora	94 000	Paieement des indemnités de services aux personnels permanents
			25 000	Approvisionnement bureau
TOTAL FEVRIER	750 000		750 000	
MARS	2 500 000	Apports partenaires	127 000	Charges de fonctionnement (loyer, électricité, eau)
			352 700	Campagne de sensibilisation et de consultation juridiques pour réfugiés de la ville de Douala
	370 150	Apports membres Cameroun	1 220 000	Conception et production des dossiers marketing et termes de référence pour la FONAREPEV
			433 000	Frais de transport et hébergement pour distribution des dossiers marketing

			433 000	Frais de transport et hébergement pour distribution des dossiers marketing
			220 000	Paiement des indemnités de services aux personnels permanents
			35 000	Approvisionnement bureau
TOTAL MARS	2 870 150		2 387 700	Reste en caisse : 482 450 FCFA
AVRIL	313 700	Apports membres Cameroun	126 725	Charges de fonctionnement (loyer, électricité, eau)
	850 700	Apports membres diaspora		-
	600 000	Apport partenaire	700 000	Organisation FONAREPEV (réservation du site de la foire "club Camtel de Bepanda" : versement de la première partie)

			185 000	Paiement des indemnités de services aux personnels permanents
			19 700	Approvisionnement bureau
TOTAL MAI	1 080 000 Reste en caisse avril : 785 825 Total en caisse : 1 865 825		1 574 975	Reste en caisse 290 850 FCFA
JUIN	628 300	Apports membres Cameroun	117 300	Charges de fonctionnement (loyer, électricité, eau)
			675 900	Organisation FONAREPEV (frais des diligences et missions)
			105 000	Paiement des indemnités de services aux personnels permanents
			20 950	- Approvisionnement bureau
TOTAL JUIN	628 300 Reste en caisse mai : 290 850 Total en caisse : 919 150		919 150	

JUILLET	501 500	Apports membres Cameroun	128 050	Charges de fonctionnement (loyers, électricité, eau)
			232 500	Organisation FONAREPEV (Frais des diligences, missions, rencontres avec les parties prenantes)
			102 500	Paielement des indemnités de services aux personnels permanents
			38 450	Approvisionnement bureau
TOTAL JUILLET	501 500		501 500	
AOÛT	1 200 000	Apport membres Cameroun	128 550	Charges de fonctionnement (loyer, électricité, eau)
			1 266 200	Organisation FONAREPEV (Communication média sur la FONAREPEV, rencontres avec les parties prenantes, frais de diligences et missions)
		Apports partenaires	200 000	Paielement des indemnités de services aux personnels permanents
			29 550	Approvisionnement bureau
TOTAL AOÛT	1 626 000		1 624 300	Reste en caisse 1 700 FCFA

SEPTEMBRE	1 300 000	Apports membres	129 850	Charges de fonctionnement (loyer, électricité, eau)
			1 333 275	Organisation FONAREPEV (Conception supports de communication, rencontres avec les parties prenantes, frais de diligence et missions)
			31 000	Procédures administratives
			244 000	Paielement des indemnités de services aux personnels permanents
TOTAL SEPTEMBRE	2 085 000 Reste en caisse août : 1 700 Total en caisse 2 086 700		85 850	Approvisionnement bureau
			1 823 975	Reste en caisse : 262 725 FCFA

OCTOBRE	860 000	Apports membres Cameroun	132 950	Charges de fonctionnement (loyer, électricité, eau)
	2 000 000	Apports membres diaspora	2 067 850	Organisation FONAREPEV (Frais de diligence et missions, impressions supports de communication, rencontre avec les parties prenantes)
			265 000	Paieement des indemnités de services aux personnels permanents
	250 000	Apports partenaires	150 000	Formation des Chefs Traditionnels
10 450			Approvisionnement bureau	
TOTAL OCTOBRE	3 110 000 Reste en caisse septembre : 262 725 Total en caisse 3 372 725		2 626 250	Reste en caisse : 746 475 FCFA

NOVEMBRE	980 000	Apports membres Cameroun	141 450	Charges de fonctionnement (loyer, électricité, eau)
	1 500 000	Apports membres diaspora	4 762 250	Organisation et mise en place FONAREPEV (Achats divers, frais de diligences, rencontre avec les parties prenantes, impressions diverses, logistique, alimentation et sonorisation)
				250 000
	2 008 000	Apports partenaires	80 900	Approvisionnement bureau
TOTAL NOVEMBRE	4 488 000 Reste en caisse octobre : 746 475 Total en caisse : 5 234 475		5 234 600	Reste en caisse : 125 FCFA

DECEMBRE	435 000	Apports membres Cameroun	111 525	Charges de fonctionnement (loyer, électricité, eau)
			150 000	Paie ment des indemnités de services aux personnel permanents
			11 500	Frais des diligences
			91 000	Charges liées à la FONAREPEV
			50 000	Rencontre autorité
			21 000	Approvisionnement burea
TOTAL DECEMBRE	435 000 Reste en caisse novembre : 125 Total en caisse : 435 125		435 025	Reste en caisse : 100 FCFA
TOTAL ANNUEL	20 188 350		20 188 250	En caisse: 100 FCFA

Remerciements

Aux membres de la SOCIPRODD
Au parrain
Aux partenaires